Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260616-2026_06_5-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt-neuf mai deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

BA Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEMPEREUR Stéphanie
LEFFONDRÉ Isabelle
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre présents :** 18

Absentes excusés : Jean-François FRÉVILLE Marielle (Donne pouvoir à Marielle DREZEN-LAURGEAU),

Secrétaire : Stéphanie LEMPEREUR

2026-06-5 : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS
5.3 – DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Vu l'article L.731-3 du Code de la sécurité intérieure relatif à la désignation d'un correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal ;

Considérant l'intérêt de désigner un élu référent chargé des questions relatives à la prévention, à la protection et à la lutte contre les incendies, ainsi qu'à la gestion des risques et à l'organisation des secours ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à majorité : (18 voix pour, 1 abstention Pierrick LE MERCIER) de :

- Désigner Monsieur Pierrick LE MERCIER en qualité de correspondant incendie et secours de la commune ;
- Charger Monsieur le Maire de notifier cette désignation aux services compétents et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260616-2026_06_5-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le 10 juin 2026
et de la publication le 10 juin 2026

Le Maire, Michel RICHARD